



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Monsieur Gérald DARMANIN
Monsieur le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Paris, le 9/01/2025

Objet : préavis de grève du lundi 27 janvier 2025

Monsieur le Ministre,

Le processus de négociations engagé dans le cadre du protocole d'accord signé le 26 octobre 2023 entre la direction des services judiciaires et les organisations syndicales représentatives n'ont pas tenu compte des demandes présentées par notre organisation syndicale.

Outre le passage en catégorie A des greffiers, la fédération Interco CFDT demandait l'ouverture des discussions sur l'organisation des juridictions et la revalorisation des directeurs des services de greffe judiciaires (DSGJ).

Dossier suivi par :
Ingrid CLEMENT
Tél 06 42 87 56 37

iclement@interco.cfdt.fr

En l'état, des négociations relatives aux évolutions des métiers de greffes, les discussions portant sur l'organisation des juridictions et la revalorisation des DSGJ ne se sont pas tenues.

La réunion annoncée par la DSJ le 11 février 2025 ne constitue pas une réunion de négociation au sens strict, contrairement aux engagements du protocole signé le 26 octobre 2023 et à l'accord de méthode qui l'avait précédé.

Pour la fédération Interco CFDT, les DSGJ font les frais de l'absence de volonté politique quant au portage d'un réel projet ambitieux pour l'ensemble du corps au sein de ce ministère.

Au-delà de l'intérêt strict des personnels, le bon fonctionnement de la justice, l'équité entre fonctions publiques et l'attractivité du ministère de la justice sont pour la fédération Interco CFDT des enjeux cruciaux.

C'est pourquoi la fédération Interco CFDT appelle les agents du ministère de la Justice à des actions de mobilisation, dont la grève, le lundi 27 janvier 2025 de 00h00 à 23h59.

La présente lettre fait office de préavis de grève, et la fédération Interco CFDT participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L.2512-2 sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique. Ce préavis doit être mis à profit pour aboutir à des avancées profitables pour tous les acteurs ;

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Ingrid CLÉMENT
Secrétaire générale

FÉDÉRATION INTERCO CFDT

INTERCO.CFDT.FR

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 107 syndicats totalisant 72 000 adhérents.